

DÉFENSE DU FRANÇAIS

BULLETIN ÉDITÉ PAR LA SECTION SUISSE DE L'UNION DE LA PRESSE FRANCOPHONE

20, avenue du Temple, 1012 Lausanne

Paraît douze fois par an

N° 445

Prix de l'abonnement: 40 francs (26 euros). Compte de chèques postaux: Lausanne 10-3056-2.

Oct. 2003

Certains dirigeants francophones des milieux d'affaires, du tourisme, de l'industrie et de la communication, inconditionnels de l'américanisme, imposent l'usage de l'anglo-américain comme langue de travail dans leurs entreprises. Soumission honteuse d'une meute de chiens couchants dont l'Oncle Sam est le mâle dominant.

«Addiction»

«Cette fiction porte un regard sans fard sur la terrible addiction engendrée par la drogue dure.» Que signifie ce terme d'*addiction*, ignoré des dictionnaires, relevé dans un hebdomadaire français et de plus en plus répandu?

Ce nouvel anglicisme provient de *to addict*: vouer, livrer, donner, consacrer; s'adonner, se livrer, s'abandonner à. Le substantif *addiction* signifie dépendance, asservissement, assujettissement, attachement (à une drogue, au jeu).

Le Petit Robert propose «*assuétude*» (lat. *assuetudo* «habitude»): accoutumance de l'organisme aux modifications du milieu ou accoutumance à une substance toxique.

Ne pas confondre avec le paronyme «adduction».

(Défense du français, n° 445, octobre 2003)

«Brunch»

«Un brunch va réunir les acteurs, les auteurs et le public pour un débat.» Cet américanisme est un mot-valise obtenu par contraction de *breakfast* et de *lunch* et désigne un repas combinant petit déjeuner et déjeuner.

Considéré par J. Hanse comme n'ayant «pas d'équivalent français», ce terme peut toutefois être remplacé par *buffet matinal*, *collation matinale*, *petit midi* ou «grand déjeuner», proposé par... Hanse.

(Défense du français, n° 445, octobre 2003)

Conceptualiser

Ce verbe, que la romancière Antonine Maillet considère comme «le plus laid de la langue française», est mentionné dès 1920 mais s'est surtout répandu à partir des années soixante. Il signifie (Acad.): *a*) penser en élaborant des concepts; *b*) ordonner à l'aide de concepts: conceptualiser une doctrine.

Le concept étant la représentation mentale, générale et abstraite d'un objet, *conceptualiser* devrait être réservé à un usage didactique et, dans l'usage courant, se voir préférer *concevoir*, *former*, *envisager*, *se représenter*, *imaginer*.

(Défense du français, n° 445, octobre 2003)

Dantesque

La presse sportive use plus volontiers de l'hyperbole que de la litote. C'est ainsi que, lors de la retransmission des compétitions, elle nous informe que «les concurrents ont dû affronter des conditions dantesques».

Le qualificatif *dantesque* s'applique, par référence à la description de l'enfer dans *La Divine Comédie*, à ce qui a un caractère grandiose, sombre, sublime, terrifiant: spectacle, vision dantesque.

Quelles que soient les conditions dans lesquelles se dispute une épreuve sportive, la comparaison avec *L'Enfer* de Dante est tout de même excessive, surtout quand l'expression est répétée sans cesse à propos de conditions pénibles, éprouvantes, harassantes peut-être, mais certainement pas infernales.

(Défense du français, n° 445, octobre 2003)

«Flyer»

«Commandez votre flyer d'information» nous conseille une agence de voyages.

Ce terme anglais (de *to fly* «voler, s'envoler, flotter; fuir, s'enfuir, se sauver») désigne, entre autres acceptions: un cheval de vitesse par opposition au cheval de distance; une carte d'invitation à une fête, une réunion.

En l'occurrence, il s'agirait d'une feuille volante: papillon, tract, prospectus, liste, répertoire, etc. Peut-être même s'agit-il d'une brochure, d'un opuscule, d'un dépliant. Le vocable anglais ne s'impose donc pas absolument.

(Défense du français, n° 445, octobre 2003)

Incunable

«Le passage de l'incunable, soigneusement copié par les moines, au livre a entraîné une formidable accélération de l'histoire.»

Cette grossière erreur, commise en l'occurrence par un ministre français, est assez répandue.

Un *incunable* (lat. *incunabula typographiae*, littéralement «les berceaux de la typographie») n'est pas un manuscrit mais un ouvrage datant des premiers temps de l'imprimerie, avant 1500. Adj.: une édition incunable.

Par extension, le mot s'emploie à propos des plus anciennes réalisations de gravures, sur bois ou sur cuivre.

(Défense du français, n° 445, octobre 2003)